

LES AMIS DE SAINT-BREVIN

1984 / 2024

1999 à 2003

LES AMIS DE SAINT-BREVIN

Information

AG juillet 1999



La prochaine assemblée générale aura lieu le 12 août

VENDREDI 16 juillet, l'association des Amis de Saint-Brevin se réunissait au cinéma Le Casino, en vue de recueillir les questions des adhérents et d'en effectuer une synthèse, afin de rechercher des solutions auprès des autorités municipales ou départementales. Simple réunion d'information, les sujets traités pendant l'hiver ont été rappelés et votés à l'unanimité. Il s'agissait de : l'ensablement des plages; les nuisances sonores dues à la route Bleue; la protection de la forêt urbaine; les accès à la route Bleue, notamment l'aménagement des carrefours du Fort Agnet et de la Nicolerie; le prolongement de l'avenue du 11 Novembre 1918 pour la Guerche; les

conditions de sécurité de la zone piétonne de l'Océan (à noter que M. Chéneau a voté contre). Suite au vote, l'association fera en sorte que ces sujets et leurs revendications aboutissent. Un questionnaire avait été distribué aux adhérents afin de connaître les sujets qu'ils souhaiteraient voir abordés. Parmi eux, le renfort des activités de la police municipale, ainsi que la mise en place d'un inventaire avant la saison concernant la voirie. L'assemblée générale se tiendra le vendredi 12 août à partir de 16h, au cinéma La Casino, afin de débattre sur les réponses qui auraient été apportées et d'accueillir les adhérents et d'éventuels nouveaux adhérents.

PONT DE SAINT NAZAIRE

Face à l'augmentation du trafic sur le pont de Saint-Nazaire, les ASB proposent une circulation par alternance sur deux voies ouvertes dans un sens/une voie dans l'autre, selon les horaires.

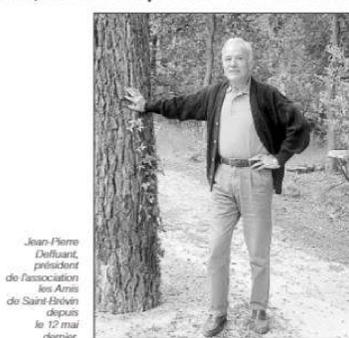
Saint-Brevin-les-Pins

19 mai 2003

Jean-Pierre Deffuant, nouveau président des Amis de Saint-Brevin

Après la démission pour raison de santé du président Réjasse, Jean-Pierre Deffuant reprend le flambeau au sein de l'association les Amis de Saint-Brevin. La nouvelle équipe a l'intention de poursuivre l'action sur les dossiers en cours et d'anticiper les problèmes à venir.

« Je suis un retraité brevinois à plein temps » confie Jean-Pierre Deffuant, nouveau président de l'association les Amis de Saint-Brevin. Élu le 12 mai dernier, cet ingénieur civil des Ponts et Chaussées de formation, a terminé sa carrière dans l'immobilier à Nantes après l'avoir débütée sur les grands chantiers de travaux publics. Entre temps, il a pris la responsabilité d'opérations d'aménagement en secteurs public et privé. Jean-Pierre Deffuant remplace Bernard Réjasse qui partageait son temps entre la région parisienne et Saint-Brevin. « Ce polytechnicien, retraité de Kuhlman Pechiney s'est impliqué avec compétence et dévouement dans la vie de l'association, souligne le nouveau président. Il a apporté des méthodes de travail, de la rigueur et le sens des dossiers. » Bernard Réjasse conserve néanmoins un poste d'administrateur, ce qui permet à l'association de profiter de sa connaissance des dossiers, tels que



Jean-Pierre Deffuant, président de l'association les Amis de Saint-Brevin depuis le 12 mai dernier. L'extension de Donges-Est, ensablement des plages, inondation, augmentation du trafic et nuisances sonores sur la Route Bleue, révision du stationnement et de circulation, défaut d'entretien ponctuels des routes. De grands et petits chantiers quasi permanents qui incombent à présent à son successeur.

Un appel aux Brevinois des Pins Jean-Pierre Deffuant est entouré par d'autres Brevinois à temps plein

Saint-Brevin-les-Pins

AG août 2000

Le bilan des Amis de Saint-Brevin

L'assemblée générale de l'association « Les Amis de Saint-Brevin » s'est tenue, samedi dernier, en présence de M. Renaudineau, maire de Saint-Brevin.

Le président Bernard Réjasse a fait le rapport des activités de l'association sur l'année écoulée, mettant en lumière les réalisations qui concrétisent les demandes formulées par l'association, comme le début des travaux de mise en sécurité des traversées de la route Bleue au Fort-Agnet (passage souterrain) et, en principe, à suivre à la Nicolerie. D'autres réalisations ont été mentionnées telles que l'accélération du programme de ré-accélération du programme de l'association, à étudier une remise d'offre avec une société spécialisée qui prévoit le travail de cette étude pour aboutir aux scénarios adaptés pour remédier à l'ensablement excessif que nous déplorons depuis

le maire pour le travail réalisé lors du nettoyage des plages souillées par le flou de l'Érika. Deux administrateurs en fin de mandat ont été réélus : Mlle Boismain et Mme Crevant, secrétaire de l'association, que Bernard Réjasse a vivement remerciée pour son travail efficace.

Ensablement des plages

L'association a ensuite présenté l'état de ses travaux pour faire concrétiser une étude des courants et sédimentation dans la baie de Saint-Brevin.

M. Michaud, ingénieur géologue et administrateur de l'association, a étudié une remise d'offre avec une société spécialisée qui prévoit le travail de cette étude pour aboutir aux scénarios adaptés pour remédier à l'ensablement excessif que nous déplorons depuis

quelques années ». Le maire a indiqué qu'il allait poursuivre activement le processus d'étude engagé auquel il s'est déjà associé en subventionnant les déplacements des experts. D'autres sujets ont par la suite été abordés. Parmi eux, la protection de la forêt urbaine et le maintien du caractère pavillonnaire de la station.

Le maire a également répondu aux observations présentées lors de l'enquête publique visant à protéger le patrimoine architectural et archéologique de la commune.

Parmi les divers sujets que l'association souhaiterait voir évoluer, des demandes ont été exprimées en ce qui concerne le plan de circulation de la ville, ainsi que les stationnements et la création d'une zone piétonne de jour, en été, au centre de Saint-Brevin-l'Océan.

AG août 2001

Assemblée générale des Amis de Saint-Brevin

L'association « Les Amis de Saint-Brevin » a tenu son assemblée générale le 16 août dans la salle du casino. La présence de 130 personnes témoigne de la vitalité et du dynamisme de l'association qui a vu le nombre de ses adhérents augmenter de près de 50 % en trois ans. Le président, Bernard Réjasse, a présenté le rapport d'activités de l'année écoulée. Quitus lui a été donné à l'unanimité.

Le président, avec l'aide de Jean-Gilbert Michaud, ingénieur-géologue et vice-président de l'association, a fait le point des actions concrètes menées pour faire avancer deux grands dossiers. Il s'agit des inondations de sous-sols dans certains quartiers de Saint-Brevin qui, au-delà du programme d'accélération de l'assainissement collectif lancé par la municipalité, nécessite un programme d'études pour trouver des solutions indispensables à court, moyen et long terme. Ce programme, lancé sous l'égide du conseil général et de la municipalité, suite aux sollicitations de

l'association, devra examiner les problèmes d'écoulement des eaux pluviales et les perturbations apportées par les grands travaux de voirie et de réseaux, réalisés depuis une vingtaine d'années. Pour se préoccuper du suivi, l'association propose la mise en place d'une sous-commission technique municipale comprenant les trois experts géologues et hydrogéologues qu'elle compte parmi ses membres.

Christian Renaudineau, maire de Saint-Brevin, a répondu avec détail aux questions qui lui ont été posées ainsi qu'aux demandes formulées lors de la réunion d'information de l'association, tenue en juillet. La plupart de ces questions n'ont pas encore trouvé les solutions souhaitées et la concertation devra donc se poursuivre. Ainsi les principaux sujets traités ont été :

vinicoles face à leur ensablement qui a pris des proportions importantes depuis une décennie. Une étude pilotée par la cellule de mesures Loire Estuaire est cependant en cours, selon le procédé préconisé en 2000 par l'association. À présent, elle souhaiterait qu'un maximum soit fait pour accélérer l'interprétation de cette étude.

- La collecte sélective des déchets, dont les déchets verts et les encombrants.
- La mise en sécurité de la Route bleue dans la traversée de la Menhir-l'Ermitage.
- Les problèmes du pont sur l'estuaire.
- Les transports par les bus de la Stran.

De nombreuses questions n'ayant pu être traitées feront l'objet d'un courrier réponse du maire au président, Bernard Réjasse. La réunion a été l'occasion pour l'assistance de féliciter pour le travail effectué, en particulier Messieurs Michaud, Mayet, Testard de Marans et Madame Crevant, dont le travail de secrétaire et trésorière a été très applaudi.

Saint-Brevin-les-Pins

5 juillet 2003

Pont de Saint-Nazaire : une association soulève des questions

Les Amis de Saint-Brevin saisissent le président du Conseil général. Le trafic franchissant le pont de Saint-Nazaire augmente inexorablement et cette tendance se poursuivra durant les prochaines années compte tenu du rythme de développement de l'habitat et des activités de part et d'autre de la Loire.



L'association des Amis de Saint-Brevin s'interroge sur les conditions de circulation de plus en plus difficiles sur le pont de Saint-Nazaire.

L'association rappelle, entre autres, les 600 logements du quartier de la Prinais à Saint-Brevin, l'extension de Donges-Est en Nord-Loire. Il n'est pas du tout sûr que la mise en service d'un deuxième pont, à quatre échelons d'ailleurs ? Soit la solution du problème.

Le trafic est majoritairement le fait de personnes habitant en Sud-Loire et venant travailler en Nord-Loire. Or, le nouveau pont sera très probablement implanté très à l'Est, au-delà de Paimboeuf. Dans ces conditions, l'association s'interroge : « quel sera le pourcentage de personnes acceptant de faire tel détour ? Ne risque-t-il pas d'être faible ? »

Dans ces conditions, ne faut-il pas réfléchir dès maintenant à la mise en place de dispositions telles que : une alternance matin soir sur deux voies montantes, une voie descendante ; l'étalement concerté des heures d'embauche et de sortie (en

collaboration avec transports en commun) ; une incitation au co-voiturage ; la (re)mise en service des bacs. Pour répondre à ces questions, il faut déterminer des seuils de trafic entraînant la mise en place d'une ou plusieurs dispositions évoquées ci-dessus, précise J.-P. Deffuant, président de l'association. Les Amis de Saint-Brevin ont écrit

en ce sens au président du Conseil général ; ils souhaiteraient avoir une

réponse avant leur assemblée générale, le 14 août.

LITTORAL

Les ASB présentent leurs travaux sur l'étude de la courantologie et la sédimentologie dans la baie de notre ville à l'origine de l'ensablement de la côte.

École de la Pierre Attelée

juillet 2003

Les associations dénoncent la proximité de la Route Bleue

La sécurisation de la Route Bleue et l'ouverture de la nouvelle école de la Pierre Attelée soulèvent toujours autant de polémiques à Saint-Brevin (voir nos éditions précédentes).

Samedi dernier à l'occasion de "l'après-midi grenadine" organisé par l'école Paul Fort, l'Aplem (Association des propriétaires des quartiers Ermitage et Menhir) s'était mobilisée pour présenter l'emplacement de la future école et informer sur la "dangerosité du carrefour des Maillardières". Le tout en



Au cours de cet après-midi, les participants ont suivi "le trajet quotidien emprunté par les enfants" qui seront scolarisés à la nouvelle école de la Pierre Attelée

suivant ce que les organisateurs appellent "le trajet quotidien emprunté par les enfants" et qui traverse cette fameuse Route Bleue. Étaient présents l'association Avenir Saint-Brevin, les élus de l'opposition et les membres de l'Aplem. Cette dernière a rappelé : "la nécessité d'une mise en œuvre sécurisée urgente, provisoire, avant la décision d'un projet final dont aucune réalisation ne pourra être effective avant plusieurs années (...)"

Quant à l'association Avenir Saint-Brevin : "Nul ne peut ignorer les risques qu'engendre la nécessité de traverser impérieusement ce carrefour par les bus, les cars scolaires, les parents et enfants, en plus de la circulation habituelle. A certaines heures, (...) il est pratiquement impossible de traverser, en particulier pour les piétons." Pour sécuriser ce tronçon, elle préconise la mise en place de feux trichromes, d'un service de police pour assurer la traversée des éco-

liens et la construction d'une passerelle provisoire pendant la réalisation de l'ouvrage définitif.

Le maire juge l'opération irresponsable

Dans un courrier adressé à la FCPE, organisatrice de cet après-midi, Christian Renaudineau, le maire, qui était invité, a décliné l'invitation. Il jugeait cette opération "totalement irresponsable" en argumentant qu'"inciter les enfants à traverser la Route Bleue, sans utiliser le passage souterrain relève d'une inconscience grave. Par contre, nous regrettons le retard apporté à la modification du passage souterrain qui devrait permettre dans un premier temps la circulation des vélos." Dans ce même courrier, il rappelle que les parents "doivent participer à l'éducation des enfants." Et

ajoute : "Leur sécurité vaut bien un petit détour par l'échangeur des Rochelets." Il se justifie également sur le choix du site de la nouvelle école "l'ouverture va permettre, malgré l'augmentation très forte des effectifs scolaires, aux enfants scolarisés dans la nouvelle école de disposer d'un programme pédagogique excellent, dans un site exceptionnel, et aux enfants de l'école Paul Fort de poursuivre une scolarité dans un établissement (...) non saturé." Chacun campe sur ses positions et un accord ne semble pas se profiler. Reste, que l'aménagement de la Route Bleue est du ressort du Conseil général. Les élus locaux, le Département et les associations sont les acteurs d'une situation qui stagne depuis plusieurs années...

B.G.

Les Amis de Saint-Brevin

AG août 2003

Bientôt vingt ans !

L'association des Amis de Saint-Brevin, a tenu son assemblée générale le 14 août au casino de l'Océan, en présence de Christian Renaudineau, maire de la commune et des adhérents. Parmi les 70 personnes présentes, il faut noter la présence de l'un des fondateurs de l'association, Pierre Tessouau qui rappelle qu'en 2004, celle-ci aura vingt ans. Jean-Pierre Deffuant, nouveau président, précise que l'œuvre de son prédécesseur, monsieur Réjasse, concernant les grands sujets (protection du caractère arboré de la station, inondations des sous-sols entre autres), sera poursuivie, mais que l'accent sera également mis sur les petits problèmes plus quotidiens.

Le docteur Anjuere a présenté l'étude des nuisances sonores le long de la Route Bleue, réalisée par Médical Science, structure bénévole. Ensuite, le maire et le président de l'association ont dialogué sur divers sujets. L'allée André, du quartier Menhir-Ermitage, sera refaite. Par ailleurs, certains carrefours de la rue du 11 novembre seront équipés en ronds-points et de nouveaux marquages piétons seront mis en place ; un inventaire pho-



L'association fêtera son vingtième anniversaire l'année prochaine

tothographique des défauts de divers trottoirs des Pins sera présenté à la municipalité, en septembre. Une piscine à vagues ! Enfin, après avoir pensé aux personnes âgées, "il faut penser aux jeunes". L'association suggère la création d'une piscine à vagues permettant la pratique du surf, équipement très apprécié des jeunes amateurs de

glisse. Christian Renaudineau déclare que la commune étudie actuellement le remplacement de la piscine existante. L'idée lui paraît intéressante. L'association des Amis de Saint-Brevin, agréée par la préfecture pour la protection de l'environnement, a besoin de l'aide de tous ceux qui ont envie de réfléchir et d'agir sur leur cadre de vie, présent et futur à Saint-Brevin.

Bureau : Président, Jean-Pierre Deffuant. Sont réélus, Mme Crevant et M. Lesage. Sont élus, Mme Burgaud, Messieurs Gobert et de Saint-Laumer. M. Harre est élu auditeur libre. Cotisation 10 €. Contacts : J.C. Blasin au 02 40 27 38 88 ; J.P. Deffuant au 02 40 27 12 83 ou F. Rouleau au 02 40 27 40 45.

NAPPES PHREATIQUES

Les ASB demandent la réalisation d'études topographiques et piézométriques pour comprendre les causes des inondations dans les quartiers sud de l'Océan.

Les 40 ans des ASB